

PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tenue de mardi 4 juin 2013 à 16h00 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry  
de l'Université de Montréal

Etaient présents : Ali, Ather; Bergeron, Michèle; Boucher, Jacques; Brassard, André; Brunet, Robert; Comeau, Judith; Crespo, Manuel; Dufort, Normand; Gagnan, Michèle; Gautrin, Denyse; Godin, Jean-Cléo; Gouin-Décarie, Thérèse; Imbach, Andrée; Laberge-Nadeau, Claire; Lajeunesse, Marcel; Lajoie, Andrée; Le Blanc, Charles; Lespérance, Michel; Létourneau, Jacques; Lussier, Jean-Paul; Marinier, Raymonde L.; Monière, Denis; Nadeau, Pierre; Rolland-Thomas, Paule; Rondeau, Gilles; Roy, Roch; St-Pierre, Jacques; Terrier, Jean-Marc; Thibaudeau, Marie-France; Tremblay, Jérémie; Trépanier, Jean; Vrins, André.

**1- Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour.**

Le président de l'APRUM, Jacques Boucher, demande aux membres présents d'autoriser Rober Brunet à agir en tant que président de séance. Marie-France Thibaudeau appuie. La proposition est acceptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale annuelle est déclarée ouverte à 16h30. Sur une proposition de Michel Lespérance, dûment appuyée par Marie-France Thibaudeau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans qu'aucune modification ne soit suggérée.

**2- Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 5 juin 2012.**

Le président demande si le procès-verbal est conforme. Sur une proposition de Marie-France Thibodeau, appuyée par Michel Lespérance, le procès-verbal étant jugé conforme est adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire de l'APRUM, Gilles Rondeau, pour la rédaction de ce procès-verbal et pour sa contribution à notre association.

**3- Rapport du président.**

Le président mentionne d'entrée de jeu que notre association se porte bien et qu'elle compte présentement 476 membres en règle, ce qui équivaut à 79,3% des membres présentement inscrits sur nos listes. Selon Jacques Boucher l'année doit être considérée comme une bonne année où le Conseil a travaillé très fort pour faire valoir l'intérêt de ses membres et celui de l'Association. Il remercie les membres de l'APRUM qui continuent à participer à nos activités, à nous appuyer par leurs réactions, à payer leur cotisation.

On peut regrouper l'ensemble des activités de l'APRUM sous trois grands volets: 1) intérêt des membres ; 2) activités à caractère social; 3) interventions et influence.

A chacun de ces volets on peut dire que le bilan s'est avéré positif grâce au travail de collaboration des membre de l'équipe qu'il convient de remercier vivement. Il s'agit de Jean-Robert Derome, Gilles Rondeau, Robert Brunet, Judith Comeau, Raymonde Marinier, Denise Angers, Jean-Pierre Proulx et Jacques St-Pierre. Sans leur appui, rien de ce qui a été accompli n'aurait été possible.

Un merci tout spécial doit être adressé à Michel Lespérance qui assume la responsabilité de la chronique « Hommages » dans les «Nouvelles de l'APRUM» de même qu'à Denise Angers, qui termine son mandat aujourd'hui. Merci madame Angers pour votre fidélité, votre sagesse

et votre passion pour l'Université de Montréal et sa culture. Merci enfin à François Saint-Pierre qui assure la permanence des bureaux de l'APRUM semaine après semaine. Ce fut un honneur et un plaisir de travailler avec vous tous. Merci de votre contribution.

L'an dernier, le rapport du président comprenait trois parties: 1) intérêt des membres; 2) activités à caractère social; 3) interventions et influence de l'APRUM et de ses membres et se situait en continuité avec les objectifs visés sous le mandat de la présidence de Jacques Saint-Pierre. C'est toujours le cas et ces actions constituent toujours les trois pôles d'activité de l'APRUM. La défense des intérêts des membres se fait principalement à travers les actions de l'APRUM dans les dossiers du Régime des rentes de l'Université de Montréal (RRUM) et du régime d'assurance-santé de la Croix-Bleue. Les diverses activités sociales de l'APRUM facilitent les contacts des retraités avec leurs collègues et avec l'U de M. Enfin l'APRUM intervient auprès de la direction de l'Université, de la DRH, des archives et de la DGTIC au bénéfice de ses membres.

Un mandat particulièrement lourd et central pour cette association est celui du régime des rentes (RRUM). Robert Brunet est celui qui est responsable de ce dossier. Il vous fera rapport dans quelques minutes.

Un autre mandat important c'est celui du régime d'assurance santé de la Croix Bleue. Gilles Rondeau, Marcel Lajeunesse et Jacques Boucher ont participé à une rencontre avec Guy Bélanger de la Direction des ressources humaines de l'Université de Montréal les responsables d'une autre association de retraités de l'Université. Gilles Rondeau fera rapport sur ce point au cours de l'assemblée.

La tradition des repas mensuels, les 3e mardis du mois, suite à la réunion du CA de l'APRUM, s'est poursuivie avec succès. De façon plus particulière, la formule des mardis où un conférencier est invité a suscité de l'intérêt. Judith Comeau fera état de ces activités dans quelques minutes.

Le président, en collaboration avec Denise Angers, est intervenu à différentes reprises en faveur d'une plus grande reconnaissance de la place des retraités, particulièrement en ce qui concerne la DGTIC où les retraités ont le statut de "visiteurs". Le succès a été meilleur avec les bibliothèques mais dans l'ensemble, le bilan reste mitigé.

En 2012-2013, une priorité a été accordée au recrutement des professeurs récemment retraités. Le président invite Raymonde Marinier à faire rapport sur ce point.

Raymonde Marinier mentionne que l'APRUM n'a pas été dans la chaîne d'informations de l'Université de façon systématique et que de ce fait il est arrivé que des professeurs aient pris leur retraite sans que nous en soyons avertis. Les efforts du comité de recrutement ont porté sur l'importance de combler ces lacunes. L'APRUM a d'autre part pris contact avec les professeurs encore en fonction et qui devaient prendre leur retraite dans un avenir immédiat. Les résultats furent positifs puisque 50% des personnes approchées sont devenues membres en règle de l'APRUM. L'objectif visé est d'atteindre un résultat de 100%. Par ailleurs, comme il a été dit précédemment, présentement 80% des membres de notre association sont en règle. Les futurs retraités ont reçu une lettre du président présentant les arguments motivant leur adhésion à l'APRUM.

Jacques Boucher poursuit son rapport. Une place importante a été accordée aux outils de communications au cours de 2012-2013. Les Grains de sagesse, sous la responsabilité de Jean-Robert Derome, ont changé de format pour en faciliter la lecture et attirer davantage l'attention. Environ 50% des membres reçoivent la publication dans sa version numérique. Deux numéros à thème, l'un sur l'histoire et l'autre, sur l'avenir de l'U de M, ont été produits.

Le bulletin mensuel «Les Nouvelles de l'APRUM» (NAP), a été placé sous la direction de Gilles Rondeau. On constate davantage de contenu, de volume, plus d'articles de fond dont un article de Robert Brunet sur le RRUM, et une plus grande importance accordée aux hommages. Le président a, pour sa part, rédigé une douzaine d'articles parus dans l'une ou l'autre des deux publications. Jacques Boucher invite les membres à consulter le site internet de l'APRUM que dirige Jean-Robert Derome. Celui-ci travaille présentement à la mise au point d'une banque de données permettant un meilleur accès de chacun des membres au site de l'Association. Jacques Boucher rappelle que la parution des Grains de sagesse remonte à l'an 2000 et la Lettre du président à 1985.

Le président rappelle que l'année 2012-2013 a été dominée par l'importance du " printemps érable", de la critique de la gestion et, aussi, du rôle des universités, de la crise sociale qui en a découlé, du sommet sur les universités, des coupures budgétaires importantes, de la crise de la CREPUQ. Ce fut une année difficile pour les universités et une occasion pour l'APRUM de se manifester après de la direction de l'U de M, de lui accorder support et soutien.

En tant que président cette année aura été largement dominée par l'exercice d'écriture autour de la crise étudiante et de l'Université. Le président invite les questions de la salle. Aucune n'est formulée. Des félicitations sont formulées pour l'initiative des causeries-midi.

Étant donné le retard de 30 minutes qui a marqué le début de l'assemblée à cause d'un conflit horaire hors du contrôle de l'APRUM, le président ne dispose pas du temps nécessaire pour souligner le décès de certains de nos membres et autres collègues en cours d'exercice. Leur liste est déposée dans les mains du secrétaire et il en est fait état ici. Ces professeurs sont au nombre de 23, soit trois de plus que l'année dernière. Il s'agit de :

Mireille Tourillon Meyer	Médecine	École de réadaptation
Claude-Lyse Richer	Médecine	
Marguerite Mathieu	FAS	École de service social
François Chevrette		Droit
Marthe Demers	Sc. de l'éducation	
Yves-Aubert Côté	HÉC	
Kathleen Connors	FAS	Linguistique et traduction
Yvon Sicotte	FAS	Chimie
Gilles Chaussé	Théologie	
Luc Giroux	FAS	Communication
Joachim Vieth	FAS	Sciences biologiques
Melvin Charney	Aménagement	École d'architecture
Jean-Guy Loranger	FAS	Sciences économiques
Laurent Descarries cellulaire	Médecine	Pathologie et biologie
Michel Bertrand	FAS	Chimie
Gabrielle Clerk	FAS	Psychologie
Bernard Carnois	FAS	Philosophie
Roger Comtois	Droit	
Bela Charles Solymoss cellulaire	Médecine	Pathologie et biologie
Pierre Gangloff	FAS	Géographie
Marc Gagnon	Sc. de l'éducation	
David Bélanger	FAS	Psychologie
Pierre Delva	Médecine	Méd. familiale et d'urgence.

Le président dépose aussi la liste des 7 collègues qui ont été proclamés «professeurs émérites» la semaine dernière. On retrouvera sur le site web de l'APRUM, à la rubrique «À l'honneur», l'hommage qui a été rendu à chacun. Ce sont :

Gilles BIBEAU,	FAS	Anthropologie
Maryse LASSONDE,	FAS	Psychologie
André ROY,	FAS	Géographie
Jean TRÉPANIÉ,	FAS	Criminologie
Michel LEMAY,	FAS	Psychiatrie
Manuel CRESPO,	Sc. de l'éducation	Administration et fondements
Pierre SIMONET,		École d'optométrie

#### **4. Rapport du secrétaire**

Le secrétaire souligne le fait qu'au cours de l'exercice 2012-2013, les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à 8 reprises. Des projets d'ordre du jour et des procès-verbaux pour chacune de ces réunions ont été préparés par le secrétaire. Ces réunions ont eu lieu aux dates suivantes : 5 septembre, 18 septembre, 16 octobre et 20 novembre 2012 et 15 janvier, 19 février, 16 avril et 21 mai 2013. A l'exception de la 1<sup>ère</sup> réunion, toutes ont eu lieu au Restaurant le Paris-beurre. La réunion prévue le 19 mars a dû être annulée en raison d'une tempête de neige. Chacune des réunions a été suivie d'un repas avec les collègues qui se sont joints aux membres du CA.

Le secrétaire, responsable des causeries-midi, fait rapport.

Quatre causeries -midi ont été organisées:

- le 20 novembre : "Marco Polo et la Route de la soie : la grande rencontre entre l'Occident et l'Orient" par Charles Le Blanc, professeur honoraire de l'U de M, spécialiste de la Chine ancienne et traditionnelle
- le 19 février : "La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec: Le projet politique (premier volet) " par Jean-Pierre Proulx, professeur honoraire de la FSE, journaliste
- la 3<sup>e</sup> causerie, prévue le 19 mars, annulée en raison d'une tempête de neige, devait être présentée par Claude Béland. Celle-ci devait porter sur "Échanges sur les suites du Sommet sur les universités".
- le 16 avril : "La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec: la mise en oeuvre de l'école (deuxième volet)" par Jean-Pierre Proulx, professeur honoraire de la FSE, journaliste.

Les causeries-midi ont attiré entre 25 et 30 personnes. Judith Comeau termine en faisant part de quelques conférenciers et sujets prévus pour la saison 2013-2014:

#### **5. Rapport du trésorier**

En l'absence du trésorier Jean-Robert Derome, le président de séance, Robert Brunet fait lecture du rapport que celui-ci lui a remis

Dans son rapport le trésorier informe les membres de l'APRUM que 476 personnes ont payé leur cotisation pour l'année 2012-2013 sur un nombre potentiel de 600 soit 79,33%. Le nombre de membres a légèrement diminué par rapport à l'an dernier. L'APRUM arrive ainsi à la fin de

l'année avec un peu moins de cotisants qu'elle l'espérait alors que ses revenus proviennent essentiellement des cotisations versées par les membres.

Le président de séance distribue un document en 4 tableaux portant sur l'état des finances de l'Association en date du 31 mai dernier. Le document comprend les parties suivantes :

- Exercice 2012-2013: rapport intérimaire
- Évolution récente des revenus et dépenses entre les exercices 2011-2012 et 2012-2013
- Encaisse au 31 mai 2013
- Budget *pro forma* pour l'exercice 2013-2014

Le président de séance présente succinctement les 4 tableaux résumant les résultats financiers de l'exercice 2012-2013. Puisque seulement 476 des 600 membres ont payé leur cotisation il s'ensuit une réduction du nombre de membre en règle et partant des revenus de l'Association. Il importe de préciser qu'à la première année de leur adhésion à l'Association, les membres bénéficient d'un congé de cotisation. Par ailleurs, les chiffres produits par le trésorier révèlent que les placements et certificats de dépôt rapportent peu. Il est suggéré d'avoir recours à des placements plus rentables.

Au terme de la présentation du rapport du trésorier, il est proposé par Marcel Lajeunesse appuyé par Jean-Marc Terrier, que ce rapport soit adopté. Le décision est unanime.

## **6. Comité des candidatures**

- **Rapport du Comité**

Le secrétaire déclare qu'il a reçu, en date du 27 mai, le rapport du Comité des candidatures préparé par son président, Normand Dufort, qui est invité à en faire la lecture à l'assemblée.

Cette année, Le Comité des candidatures était constitué des mêmes personnes que l'an dernier, à savoir Mesdames Aline Fortin et Marie-France Thibodeau et de Messieurs Jean-Guy Pilon et Lionel Vallée et moi-même.

En janvier dernier, une invitation a été envoyée aux membres de l'APRUM pour solliciter des candidatures aux différents postes du Conseil. Même si la période de mise en candidature a été prolongée cette année de deux mois, soit jusqu'au 1er mai, le Comité n'a reçu qu'une seule candidature pour chacun des postes éligibles.

Le Comité a alors pris connaissance des candidatures, a ensuite rédigé son rapport et l'a transmis à Madame le Secrétaire. D'ailleurs, je lui laisse le plaisir de vous divulguer le nom des personnes toutes élues par acclamation qui constitueront le Conseil de l'APRUM pour l'exercice 2013-2014.

- **Composition du Conseil pour l'exercice 2013-2014**

Judith Comeau annonce donc que le Conseil du prochain exercice sera composé, outre Jacques St-Pierre, président émérite et Jacques Boucher, président sortant, des membres suivants:

Gilles Rondeau, FAS/Service social	président
Monique Michaud, Médecine dentaire	vice-présidente
Judith Comeau, FAS/Psychologie	secrétaire
Jean-Robert Derome, FAS/Physique	trésorier
Michèle Bergeron, F.Méd/Orthophonie et audiologie	conseillère
Robert Brunet, FAS/Mathématiques	conseiller

Raymonde Marinier, Pharmacie  
Jean-Pierre Proulx, Sciences de l'éducation

conseillère  
conseiller

Les membres élus font l'objet des applaudissements des personnes présentes.

### **7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale**

Le président explique qu'il revient à l'Assemblée des membres d'élire trois membres du Comité des candidatures dont son président conformément à ce qui a été voté à l'Assemblée générale de 2010. Il est ainsi proposé par Jacques Boucher et appuyé par Gilles Rondeau que Normand Dufort soit élu président du Comité des candidatures. Celui-ci accepte et aucun autre candidat n'étant proposé, Normand Dufort est déclaré élu.

Normand Dufort propose ensuite que Jean-Guy Pilon et Lionel Vallée soient élus membres du Comité des candidatures. Gilles Rondeau appuie cette proposition. Normand Dufort informe que Jean-Guy Pilon a été rejoint et accepte de faire partie de ce Comité. Lionel Vallée sera rejoint dans les meilleurs délais. Aucun membre substitut n'est proposé. Si jamais il y avait un problème urgent et qu'un des membres du comité des candidatures ne pouvait siéger le Conseil de l'APRUM pourrait combler la vacance. Les candidats sont élus par acclamation.

### **8. Club informatique de l'APRUM : cessation des activités**

L'absence imprévue de Jean-Robert Derome empêche la présentation du bilan des activités du Club informatique. Jacques Boucher explique par ailleurs les principaux motifs invoqués par Jean-Robert Derome pour mettre fin aux activités du Club : 1) La priorité du trésorier est de se consacrer à la constitution d'une base de données. 2) le Club avait été mis sur pied pour répondre aux besoins de formation des professeurs retraités non initiés à l'informatique; le trésorier considère que cet objectif a été atteint. Le président remercie Jean-Robert Derome et rappelle que le Club informatique a fonctionné pendant 4 ans.

### **9. Régime de rentes (RRUM)**

Robert Brunet fait rapport.

Le rendement de la caisse du RRUM pour l'année 2012 a été de 9,6%. Un chiffre exactement égal au rendement médian des grandes caisses de retraite au Canada.

Malgré ce bon résultat, le déficit au 31 décembre 2012, tel que révélé aux états financiers, était de 160 millions, sur un passif actuariel de 2 866 millions ou, dit autrement, un ratio de capitalisation de 94%. La prochaine évaluation actuarielle du RRUM aura lieu en date du 31 décembre 2013 au plus tard. Elle donnera une vision plus juste de la situation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les collègues actifs ont dû accepter des réductions pour les bénéficiaires associés à leurs années de services  *futures* , tout en acceptant de payer un taux de cotisation plus élevé. Les bénéficiaires dits accessoires sont réduits: retraite hâtive moins attrayante, prestations de transition réduites, paiement du prix réel de la réversion au conjoint(e) lors du décès, moyenne salariale calculée sur cinq ans plutôt que sur trois ans pour établir la rente, etc.

Deux grands facteurs ont plombé depuis une décennie les régimes à prestations déterminées (RPD) et vraisemblablement continueront de le faire : la longévité constamment en croissance des participants et la faiblesse des rendements sur les placements. Afin de refléter cette tendance des rendements, lors de la prochaine évaluation actuarielle, la Régie des rentes du Québec n'autorisera pas d'hypothèse de rendement moyen à long terme dépassant 6%.

Le Comité d'Amours, pour sa part, suggère des hypothèses de rendements moyens encore plus bas. Le mandat confié à ce comité était vaste, mais portait surtout sur les problèmes des RPD soumis à l'autorité de la Régie des Rentes du Québec, comme ceux des universités et les municipalités. Le rapport d'Amours se fait le champion des RPD. Il considère ceux-ci comme les seuls régimes capables de mutualiser efficacement les risques de placement et de longévité.

Le comité D'Amours insiste toutefois pour que les régimes tiennent compte de la réalité des coûts. Toutefois, en pratique, la réalité des coûts n'est pas simple à établir et demeure sujette à débat. Le comité d'Amours l'estime avec des hypothèses de rendements futurs nettement à la baisse si on les compare avec ceux retenus actuellement par les firmes d'actuaire et acceptés par la Régie des rentes. Ceci aurait pour effet de gonfler les passifs encore plus, d'augmenter les déficits des régimes à prestations déterminés et, par ricochet, les cotisations des employés actifs et des employeurs si on voulait maintenir les bénéficiaires actuels. Dans le cas du RRUM, si les fiduciaires du régime appliquaient les recommandations du rapport D'Amours, le taux de cotisation employés/employeur, déjà élevé présentement à 21% de la masse salariale, pourrait passer à 45%. C'est impossible!

Le comité D'Amours invite donc les parties à couper dans les bénéficiaires accessoires prévus à l'égard des années de service  *futures* , particulièrement dans les coûteuses provisions pour l'indexation. Si cela n'était pas suffisant pour équilibrer les comptes, le comité d'Amours suggère que les participants et l'employeur négocient pour modifier les droits acquis, tant ceux des participants actifs que ceux des retraités.

Jusqu'ici toutes les modifications adoptées ou envisagées au régime ne concernaient que les bénéficiaires associés aux années de service  *futures*  et ne pouvaient donc pas toucher les conditions promises aux retraités, tant pour la rente de base que pour les modalités d'indexation. Le comité d'Amours suggère que la loi soit modifiée pour permettre la révision, à la baisse s'entend, de l'indexation des rentes des retraités en même temps que celles des futurs retraités pour leurs années de service passées. Le Comité d'Amours estime que l'intérêt collectif lié à la pérennité d'un RPD doit primer sur les droits acquis individuels. Cette remise en cause amènerait de difficiles négociations au sein des comités de retraite, négociations promettant «des heures de plaisir» étalées sur plusieurs années.

Le rapport sera étudié en commission parlementaire et ceux qui gèrent des régimes dans le quotidien pourront faire valoir leurs points de vue. La commission siègera dès la mi-juin et doit faire rapport à l'Assemblée nationale le 17 septembre. Un projet de loi y donnera probablement suite, mais bien malin qui peut prédire ce qui en ressortira sous la forme d'une réglementation à appliquer au RRUM.

## **10. Assurance-santé**

Gilles Rondeau, responsable de la présentation invite Marcel Lajeunesse et Jacques Boucher à se joindre à lui à titre de membres du comité. Tous étaient présents lors de la rencontre avec Guy Bélanger de la DRH le 2 mai dernier.

Du côté du régime d'assurance-santé Croix Bleue, l'année 2012-2013 aura été bonne pour nos membres. C'est en effet sur les résultats de la dernière année, qu'on se base pour décider de la hausse ou de la baisse de la prime pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> juin 2013 soit samedi dernier.

Il ressort que les dépenses ont été moins élevées que prévu. Nos membres ont surpris par leur santé. Les dépenses ont été moindres qu'anticipées et l'année s'est ainsi terminée avec un montant de 120 000\$ versé au fonds de stabilisation, soit le maximum et 113 000\$ de surplus accumulés au fil des années.

Le régime est en bonne santé peut-être parce que les participants le sont eux aussi. Les cotisants ont payé 1 200 000\$ à la Croix Bleue qui ont été répartis entre 1 032 000\$ de prestations et 90 000\$ de frais. Le reste s'explique par les surplus.

Au niveau des montants payés, les médicaments représentent la plus haute part avec 60% des dépenses. Les tests comptant pour 13,5%, les hospitalisations pour 8,7% et la physiothérapie 6,3%. Le reste se répartit en petits montants pour divers services médicaux.

Au départ la Croix Bleue proposait une augmentation de 5,1% mais ce montant a été réduit suite à l'intervention des actuaires de l'U de M. Il s'agit là d'un service que l'UdeM met gracieusement à la disposition de son personnel retraité. L'UdeM ne participe pas financièrement au régime d'assurance santé de son personnel retraité qui est financé à 100% par les retraités eux-mêmes mais offre ce service.

Les actuaires ont proposé une réduction de 4,2%. Toutefois les collègues retraités ont demandé d'augmenter de 20 à 25% la part payée par la Croix Bleue pour les services paramédicaux. En bout de ligne, cette proposition a été adoptée et la baisse de cotisation sera de 3,6% à partir de maintenant.

Pour les assurances voyages, il n'y a pas moyen d'avoir un régime volontaire optionnel. Finalement, la Croix Bleue offre à tous nos membres, soit ceux du groupe 96775, une réduction de 15% sur l'assurance voyage individuelle.

Gilles Rondeau clôt la présentation en annonçant que Marcel Lajeunesse sera le 1<sup>er</sup> responsable de ce dossier en 2013-2014.

## **11. Site WEB de l'APRUM**

Le site de l'APRUM est hébergé au Département de physique et placé sous la responsabilité de Jean-Robert Derome. François St-Pierre en assume cependant la gestion au quotidien et participe à la mise à jour régulière des éléments du site. La page d'accueil comprend plusieurs sujets d'actualité. L'APRUM veut faire de son site web un instrument de communication privilégié avec ses membres et le grand public. L'adresse du site est [www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca). Tous sont invités à le consulter fréquemment. On y conserve entre autres toutes les lettres mensuelles du président ainsi que les «Grains de sagesse» au fur et à mesure de leur publication. Les membres sont invités à consulter le site et aussi à soumettre des textes dans la section «Opinions libres».

## **12. Nouvelles de l'APRUM**

Le format a été amélioré. Les NAPS sont publiées 9 fois par année avec photos couleur. On encourage les collègues à s'abonner à la version courriel. La publication a pour but de transmettre toutes les nouvelles concernant l'Association et ses membres. Le président écrit un court mot à chaque parution. La publication est produite collectivement par les membres du Conseil et paraît mensuellement sauf au cours de la période d'été. Elle est destinée exclusivement aux membres de l'Association.

## **13. Grains de sagesse**



« Grains de sagesse » est publié deux fois l'an, soit en décembre et en juin. Jacques Boucher était responsable de la rédaction de « Grains de sagesse ». Jean-Robert Derome assumera cette responsabilité en sus de ses autres mandats. Le numéro de juin 2013 est disponible dès maintenant. Cette publication est destinée aux membres de l'Association et à la communauté universitaire.

Jacques Boucher remercie Jean Cléo Godin, responsable de la chronique « Les collègues publient » de même que les autres personnes qui ont rédigé des articles dans les deux derniers numéros.

#### **14. Affaires diverses**

Un retraité de juin s'étonne qu'on lui ait demandé de quitter son bureau de 1<sup>er</sup> juillet. Il a encore des travaux à faire et il ne peut plus venir travailler à son département. Il se demande si ce problème est généralisé. Y a-t-il un espace bureau réservé aux retraités dans d'autres facultés et départements? La réponse est oui. Il semble que cela soit laissé à la discrétion des unités.

Un membre est inquiet par rapport à l'avenir du RRUM et se demande si l'APRUM va déposer un mémoire à la Commission D'Amours qui se penche sur les régimes de retraite. L'APRUM est préoccupée, suit la situation de près mais n'est pas en position de présenter un mémoire. Le RRUM et la direction de l'Université vont présenter un mémoire.

#### **15. Mot final du président**

Jacques Boucher informe qu'il n'a pas l'intention de « jouer les belles-mères », qu'il fait confiance au président élu et qu'il continuera à participer à l'APRUM mais de manière plus discrète et limitée .

Comme dernier geste de sa présidence, Jacques Boucher propose que le titre de «président émérite» soit accordé, toute sa vie durant, à l'actuel président sortant Jacques St-Pierre. La proposition est secondée par Pierre Nadeau, et votée à l'unanimité. L'adoption de la recommandation est suivie des applaudissements de l'assemblée.

#### **16. Mot du président élu**

Gilles Rondeau prend la parole brièvement pour remercier Jacques Boucher pour tout le travail réalisé de même que pour son dévouement à l'APRUM et aux professeurs retraités au cours de son mandat et pendant toutes les années où il a siégé au Conseil. Il remercie aussi Jacques Boucher de lui remettre une association en bonne santé et exempte de maux majeurs.

Gilles Rondeau félicite les membres du nouveau Conseil et compte sur leur engagement pour rendre l'APRUM plus forte et offrant une réponse adéquate aux besoins de ses membres. Il remercie les membres de leur confiance et promet de poursuivre sur les traces de ses prédécesseurs. Il invite toutes les personnes présentes à participer au cocktail de l'Association qui aura lieu dans les salons du recteur immédiatement après la clôture de la séance.

#### **17. Levée de la séance.**

La séance est levée à 17h 40

Jacques Boucher

Président

Le 17 avril 2014

Judith Comeau

Le secrétaire